



Aux

- membres de la Commission de politique extérieure des deux Chambres
- membres de la Commission consultative pour le développement et la coopération internationaux
- milieux intéressés

Berne, le 16 décembre 2016

ACTUALITES DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

PRINCIPAUX DOSSIERS

Examen annuel de la Suisse

Le 21 novembre, le Conseil d'administration du FMI a adopté le rapport relatif à l'examen annuel de la Suisse. En raison de la grande capacité de résistance et d'adaptation de l'économie suisse, le FMI s'attend à une reprise durable de la conjoncture. Il conseille de poursuivre la politique monétaire et budgétaire en y apportant quelques légères modifications. Selon le FMI, la stratégie adoptée par la Banque nationale suisse (BNS) en matière de politique monétaire, à savoir l'application de taux négatifs et des interventions ponctuelles sur le marché des devises pour atténuer la pression à la hausse exercée sur le franc, a fait ses preuves. Selon le FMI, la politique budgétaire de la Confédération est plutôt restrictive, vu que les dépenses inscrites dans les comptes de la Confédération sont souvent inférieures aux montants budgétisés conformément aux exigences du frein à l'endettement. Le FMI soutient les réformes structurelles engagées. Il estime que la situation sur les marchés financiers internationaux et les évolutions au niveau national continuent de présenter certains risques, notamment sur le marché hypothécaire et le secteur immobilier.

La Suisse a salué l'analyse du FMI et l'échange au sein du Conseil d'administration. Elle a souligné que le frein à l'endettement a fait ses preuves et qu'il a contribué à renforcer la résistance du pays. Parallèlement, le frein à l'endettement offre une marge de manœuvre suffisante pour des dépenses extraordinaires en cas de crise. La Suisse considère que la politique monétaire est appropriée vu la surestimation du franc. Elle a précisé qu'elle est prête à poursuivre les réformes engagées concernant les retraites et l'imposition des entreprises.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 15 décembre 2016](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant la Suisse sur le site du FMI](#).

Rencontres annuelles

Les rencontres annuelles du FMI et de la Banque mondiale ont eu lieu du 7 au 9 octobre à Washington. La délégation suisse était menée par Ueli Maurer. Devant le Comité monétaire et financier international (CMFI), le comité ministériel pilotant le FMI, le FMI a exprimé sa préoccupation face à la faible croissance du commerce et à l'augmentation des mesures protectionnistes, notamment en lien avec l'accroissement des inégalités sociales dans de nombreux pays. Il a recommandé de mener des politiques monétaires et budgétaires coordonnées, et de les accompagner de réformes structurelles afin d'éviter un ralentissement de la croissance mondiale. La Suisse a relevé l'importance des mesures propres à renforcer la confiance, parmi lesquelles doit figurer une politique crédible en matière de budget et d'endettement.

En ce qui concerne la garantie des ressources du FMI, les membres du CMFI ont soutenu un train de mesures. Ce dernier prévoit la prolongation, jusqu'en octobre 2019, du temps imparti pour la 15^e révision ordinaire des quotes-parts et une plus large participation aux accords bilatéraux extraordinaires de prêt avec le FMI jusqu'en 2019 (avec une possibilité de les prolonger jusqu'en 2020). Vingt-cinq pays membres se sont engagés (pour un montant de 340 milliards de dollars) sous la forme d'accords d'emprunts bilatéraux. La Suisse a annoncé qu'elle ne pourra accorder un montant qu'après la révision de la loi sur l'aide monétaire (LAMO). Enfin, la prolongation de la période de prêt a également permis de définir un programme de travail en vue d'une discussion globale en matière d'octroi de crédits par le FMI.

La Suisse a souligné que le filet international de sécurité financière a été nettement renforcé depuis la crise financière, notamment grâce aux mesures prises par les pays de la zone euro. Elle a salué la discussion de fond qui a été menée au sein du FMI concernant le rôle de ce dernier et ses instruments de prêt ainsi que le montant et l'interaction des différentes facilités. Elle a également invité la directrice du FMI, Lagarde, à mettre à présent en œuvre les résultats de cette discussion au FMI sur la base du programme de travail qu'elle a proposé.

Le CMFI a également accueilli positivement les promesses de prêts supplémentaires au fonds fiduciaire du FMI pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC). La Suisse a confirmé qu'elle est prête à accorder un prêt de quelque 700 millions de dollars à ce fonds, sous réserve de l'approbation par les Chambres fédérales.

Voir aussi la [déclaration du conseiller fédéral Ueli Maurer au sein du CMFI](#), le [communiqué du DFF du 6 octobre 2016](#), le [communiqué du CMFI](#), l'[agenda politique mondial du FMI](#) et les [informations complémentaires concernant la Suisse sur le site le FMI](#).

15^e révision des quotes-parts: Rapport au Conseil des gouverneurs

Le 2 novembre 2016, le Conseil d'administration du FMI a approuvé et soumis au Conseil des Gouverneurs un rapport reconnaissant que le délai pour la conclusion de la 15^e révision des quotes-parts, prévue pour l'automne 2017 doit être repoussé à l'automne 2019. Le rapport inclut également un plan de travail détaillé. Les travaux porteront dans un premier temps sur le rôle du FMI en matière de prêt et sur la coopération entre le FMI et les filets régionaux de sécurité financière. Ces éléments constitueront la base pour la discussion sur la taille du FMI et sa capacité d'octroi de crédits. Les discussions se concentreront ensuite sur la formule pour le calcul des quotes-parts et sur l'allocation d'éventuelles augmentations de quotes-parts. Le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution le 5 décembre 2016.

La Suisse a salué ce rapport en soulignant l'importance d'approcher les questions de gouvernance et des ressources du FMI sous un angle plus

global et à long terme, comme proposé dans le plan de travail annexé au rapport.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 4 novembre 2016](#) ainsi que les [informations générales concernant le quotes-parts sur le site du FMI](#).

GFSN – Instrumentaire de prêt du FMI

Le Conseil d'administration a tenu le 9 novembre 2016 une discussion préliminaire sur les instruments de prêt du FMI. Les directeurs exécutifs ont convenu que le FMI doit continuer à avoir un rôle central dans le filet de sécurité financière. Il s'agit d'en combler les lacunes, d'assurer la cohérence des instruments de prêt et d'éviter une prolifération excessive de ces instruments. Partant de ces prémisses, les directeurs ont évalué les mérites d'un nouvel instrument de précaution visant à fournir de la liquidité à court-terme et d'un nouvel instrument de suivi des politiques n'impliquant aucune aide financière. Pour la première proposition les directeurs ont exprimé des opinions mitigées. En revanche, ils soutiennent largement un approfondissement de la deuxième proposition. Les deux instruments vont à présent être étudiés avec plus de détail.

La Suisse soutient l'idée d'un FMI doté d'instruments efficaces et cohérents au centre du filet de sécurité financière. Sur la première proposition de nouvel instrument de précaution, elle a exprimé plusieurs réserves. En revanche elle a soutenu en principe la proposition concernant un nouvel instrument de suivi des politiques.

Renouvellement des Nouveaux accords d'emprunt

Le 4 novembre 2016, le Conseil d'administration a approuvé le renouvellement des Nouveaux accords d'emprunt (NAE) pour une période de cinq ans à partir du 17 novembre 2017.

Les NAE du FMI constituent le filet de sécurité financière du FMI lors de crises présentant une menace pour le système monétaire et financier international. Dans le cadre des NAE, les pays contractants ou leurs banques centrales mettent à la disposition du FMI des devises à hauteur d'environ 250 milliards de dollars. Celles-ci permettent d'assurer le financement des mesures de soutien du FMI en tant que deuxième ligne de défense lorsque les moyens financiers ordinaires (les quotes-parts) ne suffisent pas. Le renouvellement des NAE, conjointement à celui des lignes de crédit bilatérales qui servent de troisième ligne de défense, permettent au FMI de maintenir sa capacité de prêt au niveau actuel et de remplir de manière efficace et crédible son mandat de stabilisation du système financier et monétaire international.

Entrés en force en 1998, les NAE ont été continuellement renouvelés pour des périodes de quatre à cinq ans, la dernière fois pour la période 2012 à 2017. Dans le cadre des mesures prises dans le sillage de la crise financière pour renforcer le filet de sécurité financière internationale, la capacité financière des NAE avait été augmentée à 500 milliards de dollars. En raison du redoublement des quotes-parts du FMI en février 2016, le montant total des ressources des NAE a été réduit, en même temps, à environ 250 milliards de dollars.

La Suisse participe aux NAE depuis leur création. Elle souligne ainsi l'importance de son rôle dans le système financier et monétaire international. La BNS représente la Suisse dans ces accords. L'engagement maximal de la BNS dans le cadre des NAE peut atteindre les 7,7 milliards de francs. De ce montant environ 1 milliard de francs est actuellement utilisé. Les crédits octroyés par la BNS au FMI dans le cadre des NAE ne sont pas garantis par la Confédération. Le Conseil fédéral décidera au cours du premier semestre 2017, d'entente avec la BNS, de la prolongation de la participation de la Suisse aux NAE.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 11 novembre 2016](#) ainsi que les [informations générales concernant les NAE sur le site du FMI](#).

Engagement financier du FMI

Des programmes de prêts financés au moyen des ressources générales du FMI (quotes-parts, nouveaux accords d'emprunt et accords de prêts bilatéraux) sont en cours dans 22 pays, dont l'Ukraine. Cet engagement comprend également des instruments d'assurance prenant la forme de lignes de crédit accordées au Mexique, à la Colombie, à la Pologne et au Maroc pour un montant total d'environ 120 milliards de dollars.

Par l'intermédiaire de son fonds fiduciaire RPC, le FMI mène actuellement des programmes dans 20 des pays les plus pauvres. Les crédits sont financés au moyen d'un fonds fiduciaire spécial et assortis d'un taux d'intérêt nul jusqu'à la fin de 2018.

Une liste à jour des ressources du FMI et des programmes de prêts en cours est publiée sous la rubrique [IMF Financial Activities](#). L'évolution des programmes d'aide à certains pays est présentée brièvement ci-après:

Portugal

Le Conseil d'administration du FMI a procédé à l'examen annuel du Portugal et a achevé le quatrième examen ex-post de l'accès exceptionnel aux ressources du FMI dans le cadre du programme 2011-2014 au titre du mécanisme élargi de crédit. Le Conseil d'administration a rappelé les progrès considérables faits depuis le déclenchement de la crise de dette souveraine au Portugal. Toutefois, bien que les conditions cycliques soient favorables et la croissance de la consommation robuste, le ralentissement de la croissance des exportations et les investissements stagnants pèsent sur la relance économique. Cette modération de l'activité économique, couplée avec un secteur bancaire présentant des vulnérabilités et la dette publique élevée, pose des défis importants. En saluant l'engagement des autorités de remédier à ces faiblesses, le Conseil d'administration a souligné l'importance de poursuivre la politique de consolidation budgétaire, de s'attaquer aux vulnérabilités du secteur bancaire et d'améliorer la compétitivité à travers la mise en œuvre des réformes structurelles. En se référant à l'examen ex-post de l'accès exceptionnel, le programme a contribué significativement à la stabilisation de l'économie portugaise. Néanmoins, les directeurs exécutifs ont mis en évidence la nécessité de développer des modalités et des instruments efficaces pour faciliter l'ajustement structurel.

La Suisse a reconnu les réussites importantes réalisées au cours des dernières années. En relevant les perspectives économiques moins favorables, elle a souligné la nécessité d'avancer avec les réformes structurelles et de réduire la part élevée de prêts non-productifs dans le secteur bancaire, afin de réduire les freins à la croissance. Elle a également souligné l'importance de poursuivre la consolidation fiscale.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 22 septembre 2016](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant le Portugal sur le site du FMI](#).

Argentine

Pour la première fois depuis 2006, le Conseil d'administration a adopté un rapport concernant l'examen annuel de l'Argentine. L'Argentine a ainsi montré sa volonté de reprendre sa coopération multilatérale dans le cadre du FMI. Le Conseil d'administration a salué les réformes entreprises par le gouvernement argentin, qui visent à réduire les graves inégalités économiques et à renforcer les institutions. En supprimant presque tous les contrôles des mouvements de capitaux et en provoquant la dévaluation de sa monnaie, l'Argentine s'est donné la possibilité d'accéder aux investissements étrangers. Elle a également réduit les subventions au domaine de l'énergie.

La Suisse a approuvé la reprise de la coopération avec le FMI et encouragé les autorités à poursuivre résolument sur cette voie. Elle a notamment insisté sur la nécessité de renforcer la situation budgétaire afin d'obtenir un assainissement durable des finances et une amélioration du cadre institutionnel, par exemple au moyen d'une règle budgétaire et d'une péréquation financière efficace.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 10 novembre 2016](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant l'Argentine sur le site du FMI](#).

Mexique

Le rapport relatif à l'examen du Mexique approuvé par le Conseil d'administration montre que l'économie mexicaine maintient le cap malgré la volatilité accrue des marchés financiers. D'autres réformes structurelles aideront le pays à afficher une croissance économique solide malgré un contexte externe difficile. Ces efforts continuent à recevoir le soutien du FMI au moyen d'un instrument d'assurance (sous la forme de lignes de crédit modulables) à hauteur de 88 milliards de dollars. L'endettement ayant fortement augmenté ces derniers temps, le FMI a recommandé au Mexique de prendre des mesures, notamment en vue d'accroître les recettes et de réduire les subventions dans le domaine de l'énergie. En outre, il est important de faire en sorte que le régime de change flexible soit à même d'atténuer les chocs externes. Dans le cadre de l'examen annuel du pays, le Conseil d'administration a également adopté le rapport sur l'évaluation du secteur financier du Mexique. Selon les conclusions de cette évaluation, le secteur financier est en principe résistant, mais une amélioration de la surveillance est souhaitable.

La Suisse a relevé la solidité du régime économique du pays malgré un contexte externe difficile. Elle a insisté sur la nécessité de prendre des mesures visant à consolider le budget et s'est prononcée en faveur de l'introduction dans la loi de valeurs cibles bien définies pour le nouvel endettement. Enfin, elle a relevé les conséquences positives à long terme d'autres réformes structurelles sur la croissance et la résistance.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 22 novembre 2016](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant le Mexique sur le site du FMI](#).

Ukraine

Le Conseil d'administration a approuvé la deuxième révision du programme de crédit portant sur 17,5 milliards de dollars, ce qui a permis de verser une deuxième tranche du montant prévu, soit 1 milliard de dollars. Après un ralentissement conjoncturel plus marqué que prévu, la situation économique s'est presque stabilisée. En même temps, d'importants risques subsistent, principalement en raison du conflit à l'est du pays. Dans ce contexte, les autorités ukrainiennes ont réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre des réformes requises, qui portent entre autres sur les subventions au domaine énergétique et sur les mesures visant à stabiliser la situation budgétaire. Il devra cependant mettre en œuvre d'autres mesures, principalement dans le domaine de la lutte contre la corruption.

La Suisse partage l'avis du FMI selon lequel les progrès réalisés par l'Ukraine justifient une poursuite du programme de crédit. Mais elle signale aussi qu'il est nécessaire de prendre d'urgence d'autres mesures pour rétablir la confiance et renforcer les investissements. En 2015, la Suisse a décidé de participer pour un montant de 200 millions de dollars à la stabilisation financière de l'Ukraine dans le cadre d'une action d'aide

coordonnée de la communauté internationale. Avec l'adoption de la deuxième révision du programme, la première tranche de ces fonds bilatéraux peut être mise à la disposition de l'Ukraine. La Confédération garantit à la BNS le remboursement de ce prêt dans les délais, versement des intérêts compris.

Voir aussi le [communiqué du FMI du 14 septembre 2016](#), le [communiqué du DFF du 18 février 2015](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant l'Ukraine sur le site du FMI](#).

AUTRES DOSSIERS

Rencontre avec le ministre des finances turkmène

Le 8 novembre 2016, le conseiller fédéral Ueli Maurer a accueilli à Berne le ministre turkmène des finances Muhammetguly Muhammedov pour un échange de vues. Les deux ministres des finances ont signé un protocole d'entente portant sur le renforcement de leur coopération technique dans le domaine des finances. Ce document prévoit notamment une aide technique concernant les marchés publics, la budgétisation et la présentation des comptes ainsi que l'échange d'expériences dans le domaine des institutions financières internationales et de la gestion de la dette. Le Turkménistan souhaite aussi profiter de l'expertise de la Suisse dans le domaine financier et renforcer son secteur financier.

Voir également le [communiqué du DFF du 8 novembre 2016](#).

G20

Sous présidence allemande, la Suisse participera à nouveau aux travaux financiers du G20 (*Finance Track*) en 2017, tant au niveau ministériel que technique. Les premières rencontres à un niveau technique ont déjà eu lieu à Berlin début décembre 2016. Les ministres des finances et gouverneurs de banques centrales se rencontreront en mars 2017. La présidence allemande du G20 a défini cette année trois thèmes prioritaires: «responsabilité, résilience et durabilité», qui reflètent une perspective à long terme que la Suisse salue.

Le G20 donne des impulsions décisives à la coopération économique internationale, au développement du système financier mondial, à la réglementation des marchés financiers, à la coopération fiscale internationale, à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi qu'à la lutte contre la corruption. Pour la Suisse, il est important de participer et de contribuer activement aux travaux du G20 afin de renforcer sa position, sa réputation et sa visibilité.

CALENDRIER

17 – 18 mars 2017	Rencontre des ministres des finances et des directeurs des banques centrales des États membres du G20, Baden, Allemagne
30 mars – 2 avril 2017	Assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement, Asunción, Paraguay
21 – 23 avril 2017	Réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des États membres du G20, Washington, États-Unis
21 – 23 avril 2017	Assemblée de printemps du FMI et de la Banque mondiale, Washington, États-Unis
4 – 7 mai 2017	Assemblée annuelle de la Banque asiatique de développement, Yokohama, Japon
10–11 mai 2017	Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Chypre
22 – 26 mai 2017	Assemblée annuelle de la Banque africaine de développement, Ahmedabad, Inde

16 – 18 juin 2017	Assemblée annuelle de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, Jeju, Corée
7 – 8 juillet 2017	Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres du G20, Hambourg, Allemagne
13– 15 octobre 2017	Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, Washington, États-Unis

RENSEIGNEMENTS

Friederike Pohlenz, section Institutions financières internationales, Secrétariat d'État aux questions financières internationales, tél. 058 462 64 63, friederike.pohlenz@sif.admin.ch

Ce bulletin paraît tous les trois mois en langues allemande et française. Après parution, il est également disponible à l'adresse Internet suivante:

www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/publikationen/aktuelle-informationen-schweiz---iwf.html